

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Décision du 26 février 2013 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR : AGRT1304732S

Par décision du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en date du 26 février 2013, CERTIS, 3, rue des Orchidées, 35650 Le Rheu, est agréé au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime, pour une durée de quatre ans, à compter de la date de publication de la présente décision au *Journal officiel* de la République française.